



Conseil Municipal du mardi 29 janvier 2019

Budget Primitif 2019



L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE (10 149 h.)

Données socio démographiques	Pour la Commune		Moyenne régionale
Nombre de foyers fiscaux	5 413	(+1,33%/2018 soit + 72)	
Part des foyers non imposables	47,1 %	(+3,75%/2018)	52,8 %
Revenu fiscal moyen par foyer	32 553 €	(+2,05%)	29 012 €

Informations financières - ratio		Valeurs (BP 2019)	Moyennes régionales de la strate (Source DGCP)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	876,11 €	1 114 €
2	Produit des impositions directes/population	507,44 €	582 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 053 €	1 328 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	474 €	368 €
5	Encours de dette/population	581 €	805 €
6	DGF/population	87 €	107 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	67 %	63,23 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	88 %	89,55 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	45 %	28 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	55 %	61 %

Vue d'ensemble du Budget

Le Budget Primitif 2019 de la Commune
(Budget Principal) s'élève à 16 043 759 €.

	BP 2019	BP 2018 * (pour mémoire)
FONCTIONNEMENT	10 685 942 €	10 360 439 €
INVESTISSEMENT	5 311 828 €	5 709 624 €
SOUS –TOTAL Sans METROPOLE	15 997 770 €	16 070 063 €
INVESTISSEMENT opérations gérées pour le compte de la METROPOLE	45 989 €	1 864 073 €
TOTAL	16 043 759 €	17 934 136 €

Le Budget Primitif 2019 présente des changements suivants :

- Perte définitive de la Dotation de Solidarité Rurale - 120 000 €/an
(du fait que la Cne ait franchi la barre des 10000 hab.)

- Evolutions liées à l'entrée en métropole
 - 1/perte de la dotation de fonctionnement - 79 000 €/an
 - 2/perte de 40% de la recette de la taxe d'aménagement jusqu'en 2020 où nous devrions perdre 100% soit environ 100 000 €/a
 - 3/ Transferts fixés définitivement = CLET = 1 005 079 €
 - 4/ Nouvelle taxe métropolitaine GEMAPI pour les contribuables

- Gestion pour le compte de la métropole d'opérations - 45 989 €
d'investissement en cours + 45 989 €



BP 2019 - FONCTIONNEMENT : Vue d'ensemble

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Section	Part	Montant	Section	Part	Montant
CHARGES GENERALES	18%	1 953 530 €	IMPOTS ET TAXES	69%	7 320 908 €
MASSE SALARIALE	56%	5 950 000 €	DOTATIONS / PARTICIPATIONS	20%	2 174 501 €
AUTRES CHARGES	5%	522 325 €	REVENUS DES IMMEUBLES	1%	86 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 300 €	PRODUITS DES SERVICES	10%	1 101 483 €
ATTENUATION DE PRODUITS	3%	287 530 €	AUTRES PRODUITS FINANCIERS		3 050 €
CHARGES FINANCIERES	2%	176 985 €			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 891 670 €	TOTAL DES RECETTES REELLES		10 685 942 €
OPERATIONS D'ORDRE	3%	337 624 €	OPERATIONS D'ORDRE		0 €
AUTOFINANCEMENT	14%	1 456 648 €			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		10 685 942 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		10 685 942 €



BP 2019 - Investissement : vue d'ensemble

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Section	Part	Montant	Section	Part	Montant
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE LA DETTE	10%	549 038 €	AUTOFINANCEMENT	27%	1 456 648 €
OPERATIONS D'ORDRE		€	OPERATIONS D'ORDRE	6%	337 624 €
TRAVAUX 2019	89%	4 762 790 €	FCTVA provisoire	11%	580 000 €
OPE COMPTE DE TIERS	1%	45 989 €	OPE COMPTE DE TIERS	1%	45 989 €
			TAXE AMENAGEMENT		0 €
			SUBVENTIONS NOTIFIEES	36%	1 937 556 €
			NOUVEL EMPRUNT	19%	1 000 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 357 817 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 357 817 €

En SECTION D'INVESTISSEMENT

Les DEPENSES 2019 sont estimées à 5 357 817 €

La Commune poursuit la gestion – pour le compte de la métropole en 2019 des compétences transférées

BP 2018 : 5 709 624 €

BP 2019: 5 357 817 €

opérations gérées
pour le compte de la
métropole

+ EU:	21 638 €
+ AEP	
+ Pluvial	24 351 €
+DECI	

La section d'INVESTISSEMENT :

Les principales opérations d'équipements

PROGRAMME	INTITULE	MONTANT
14	PATRIMOINE (lavoir, église, chapelle st Michel)	30 000 €
11	EQUIPEMENTS SPORTIFS (Halle sports, agts divers)	682 000 €
19	ACQUISITIONS FONCIERES (réserves cros du pont/les Planes)	123 000 €
21	FLOTTE VEHICULE (1 balyeuse/1 veh. Léger)	138 000 €
22	BATIMENT MAIRIE (demat, audit inform)	5 000 €
23	BÂTIMENTS COMMUNAUX (toitures bâtiments et mises aux normes)	408 837 €
24	AUTRES OPERATIONS complt. vidéoprotection	19 900 €
26	AMENAGTS URBAINS ESPACES PUBLICS (Parkings, trottoir,)	1 817 351 €
27	PETITE ENFANCE (extension des Moussaillons)	482 150 €
29	ECOLES et ENFANCE JEUNESSE (restaurant, entretien)	971 050 €
31	ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE (jardins part. Atlas ...)	85 500 €



La dette au 1^{er} JANVIER 2019

5 898 172€ (100% non risquée) soit – 535 249 €/BP 2018

Chiffres issus du Trésor Public (CA 2017)

Encours de la dette /hab

Fuveau 656 € / habitant

Moy. 846 € / habitant

Annuité/hab.

71 € / habitant

108 € / habitant